



RÈGLEMENT ET FONCTIONNEMENT DES RÉSERVATIONS ET VISITES GUIDÉES DE L'ÉGLISE CANONIALE DE SANTA MARIA DE VILABERTRAN

RÉSERVATIONS

- **Les réservations doivent être effectuées au moins 15 jours à l'avance.** Nous ne pouvons pas assurer que les réservations réalisées moins de temps à l'avance pourront être acceptées
- Les demandes de réservation doivent être adressées à la centrale de réservations située dans l'ensemble monumental de Sant Pere de Rodes, soit en appelant le **972 387 559**, soit par mail à reservesspv.acdpc@gencat.cat
- Il faudra indiquer dans les demandes de réservation le jour et l'heure de la visite, le nombre total de visiteurs/visiteuses, le nombre de groupes, le nombre de personnes accompagnantes, l'activité à réaliser et le tarif d'entrée du groupe. Dans le cas des centres d'enseignement, il faut également indiquer le type de groupe et/ou le niveau éducatif des élèves.
- Pour la sécurité des personnes utilisant et visitant les monuments, les demandes de réservation faites par des entreprises, agences ou autres intermédiaires doivent inclure de plus la provenance du groupe (nom et localité du centre d'enseignement, association, agence de voyages, opérateur touristique, etc.).
- Le jour de la visite, vous devrez présenter à l'entrée du monument la lettre de confirmation, sur laquelle figure le numéro spécifique de la réservation et qui vous aura été envoyée par la centrale de réservations. Il est important de vérifier les données et de lire attentivement les spécifications qui y apparaissent.

Si vous souhaitez recevoir de l'information, il vous suffit de nous l'indiquer. Les données que vous nous fournirez seront incorporées à la base de données de l'Agence catalane du Patrimoine culturel et gérées conformément aux dispositions du règlement européen (UE) 2016/679. L'utilisateur/utilisatrice conserve à tout moment la possibilité d'exercer les droits d'accès, rectification, suppression, limitation, opposition et portabilité de ses données en



envoyant un mail à lopd.acdpc@gencat.cat ou par courrier postal à l'attention du Responsable LOPD de l'Agence catalane du Patrimoine culturel, Palau Moja, Portaferrissa, 1, 08002 Barcelone.

MODIFICATIONS ET ANNULATIONS

Les entreprises, centres d'enseignement, agences ou autres intermédiaires devront prévenir à l'avance le monument de toute modification se produisant dans le nombre de personnes participantes ou accompagnantes, et dans les horaires. Le monument ne garantit pas que l'activité puisse être réassignée.

Les visites guidées commencent et finissent à une heure établie. Si un groupe a du retard, il sera attendu 30 minutes maximum et la visite sera adaptée au temps restant. Si le retard est de plus de 30 minutes, la visite sera annulée.

CARACTÉRISTIQUES DES GROUPES

- Chaque activité a une capacité maximale de personnes participantes et les capacités indiquées au moment de la réservation ne peuvent pas être dépassées.
- Chaque groupe devra avoir au moins une personne accompagnante ou responsable de groupe assigné.
- S'il y a dans le groupe une personne ayant des besoins éducatifs spéciaux et/ou une mobilité réduite, ceci doit être communiqué au moment de la réservation.
- Les groupes qui accèdent au monument ne peuvent y réaliser d'autre activité que celles réservées, sans autorisation préalable.
- Le service d'audioguide est conçu pour les visiteurs/visiteuses individuels/individuelles et son prix est inclus dans le tarif de l'entrée générale individuelle. Les groupes souhaitant disposer du service d'audioguides devront payer le prix de l'entrée générale individuelle. Nous ne garantissons pas la disponibilité d'audioguides puisqu'il s'agit d'un service destiné principalement aux visiteurs/visiteuses individuels/individuelles.

SPÉCIFICATIONS DU MONUMENT

- Le monument a une capacité limitée et la visite ne peut être réalisée que par deux groupes à la fois.



- Les installations de l'église canoniale de Santa Maria de Vilabertran sont partiellement adaptées aux personnes à mobilité réduite.

PENDANT LE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

- Nous demandons la plus grande ponctualité afin de garantir le déroulement satisfaisant du service.
- Le personnel enseignant et/ou les personnes accompagnantes doivent assumer la responsabilité du comportement du groupe.
- Le groupe ne pourra en aucun cas rester seul avec le personnel du service éducatif du monument.
- Nous demandons respect et attention pendant le déroulement des visites.
- Il est interdit de courir, sauter ou grimper sur les murs ou le mobilier de l'église canoniale.
- Il est interdit de manger et de boire dans le monument. Le service de réservations vous informera de l'emplacement des zones aménagées pour ce faire.

Si les règles de comportement ne sont pas respectées, le personnel du service éducatif pourra considérer que la visite est achevée à n'importe quel instant.

LES ALENTOURS DE L'ÉGLISE CANONIALE

Les groupes retireront les ordures qu'ils génèreront à l'intérieur ou dans les alentours de l'église canoniale.

Il est interdit d'emporter des éléments de la faune, la flore, géologiques ou archéologiques de l'intérieur ou des alentours de l'église canoniale.

Il est demandé aux groupes de porter des chaussures et des vêtements appropriés à la climatologie. En cas de doute, vous pouvez consulter le service de réservations via le mail reservesspv.acdpc@gencat.cat ou en appelant le 972 387 559.